

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 27 FEVRIER 2020 à 19 h 00**

**PRESENTS** : Mme ARIAS, Mme BERGERON, Mme FARGES, Mme RIOU, Mme RUIZ, M. GROUSSARD, M. JOURDAN, M. SEVIN, M. TEYSSONNEAU, M. ZORRILLA

**ABSENTS excusés** : Mme ASTINGO, Mme CHENIER, M. CARREAU, M. DELOMIER, M. DUPUIS

**POUVOIR** : M. DELOMIER à M. ZORRILLA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme BERGERON

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le choix de Madame BERGERON comme secrétaire de séance.

### **Ordre du jour**

#### **Validation du compte rendu de la précédente réunion du CM**

Le Conseil Municipal valide le compte rendu de la réunion précédente.

#### **Délibérations à prendre**

##### **1. Vote des subventions aux associations**

Monsieur ZORRILLA présente le projet de subventions aux associations telles qu'elles ont été vues précédemment en commission des finances

Il fait la présentation de ceux qui ont fourni leur dossier et propose de provisionner les retardataires pour lesquels nous avons habitude de donner une subvention. Cette dernière ne sera versée qu'après confirmation de la demande et remis le dossier d'usage.

Les Merlots ont demandé une subvention exceptionnelle à l'occasion de leur soixantième anniversaire. Le Comité des Fêtes fête cette année ses 70 ans et son concours de peinture ses 20 ans tout comme les Ateliers Carsiens.

Les autres associations recevront sensiblement les mêmes sommes que précédemment.

Une nouvelle association « PREFACE » pour « Livres en Citadelle » sollicite une subvention. Compte tenu de l'impact de cette manifestation dans la région et au niveau des écoles, il est accepté de leur attribuer la subvention sollicitée.

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le tableau présenté :

<b><u>SUBVENTIONS 2020</u></b>	
ACCA DE CARS	280 €
ADAPEI ASS DEP PAPILLO	180 €
AMICALE CYCLOS RANDO de Cars	160 €
ASSO JEUNES SAPEURS POMPIERS	60 €
ASSO FRANCAISE DES SCLEROSE EN PLAQUE	0 €
ASS U.N.C. SECTION BLAY	150 €
CARENCHOEUR	300 €
CLUB CYCLOTOURISME D	160 €
COMITE DES FETES/BIENF section peinture	1 000 €
COMITE DES FETES/BIENF	9 100 €
CULTURE LOISIRS ENTRAIE CLE	900 €
HARMONIE DES MERLOTS	3 700 €
HARMONIE UNION MUSIC	400 €
Les petits KANGOUROUS	500 €
MARATHON DES VINS DE BLAYE	500 €
SECOURS CATHOLIQUE D	160 €
SECOURS POPULAIRE	160 €
SPORT CYCLISTE DE BRA Fête du Vélo	150 €
STADE BLAYAIS RUGBY	200 €
Les stétoscopes clowns	100 €
GDSA33	350 €
Préface Blaye	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 810 €</b>

## **2. Vote des taux des trois taxes TH, TFB et TFNB**

Monsieur le Maire présente sous forme de tableau l'historique des taux de ces trois taxes depuis 2015, date de la dernière augmentation. Il est proposé au Conseil de maintenir les taux aux mêmes valeurs que celles de l'année précédente.

	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Proposition pour 2020
Taxe Habitation	9,96	10,10	10,10	10,10	10,10	10,10
Taxe Foncier bati	12,1	12,27	12,27	12,27	12,27	12,27
Taxe Foncier non bati	30,21	30,64	30,64	30,64	30,64	30,64

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la stabilisation des taux des trois taxes comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

### **3. Vote du compte de gestion 2019**

M. le Maire communique au Conseil Municipal les résultats du compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal pour le budget général de la commune lequel est parfaitement identique au compte administratif et présente un déficit de 87 018.60 € en investissement et un excédent de 280 416.22 € en fonctionnement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion.

### **4. Vote du compte administratif 2019**

Le Maire s'étant retiré, c'est le doyen du Conseil, Monsieur GROUSSARD Gérard, qui présente le compte administratif du budget communal 2019 :

#### **1. en fonctionnement :**

Dépenses....	674 979.31 €
Recettes....	955 395.53 €
d'où un excédent de	280 416.22 €

#### **2. en investissement :**

Dépenses....	532 375.91 €
Recettes....	445 357.31 €
d'où un déficit de	- 87 018.60 €

Monsieur GROUSSARD Gérard propose au Conseil Municipal de voter l'adoption du compte administratif. Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents sauf Monsieur le Maire qui s'était retiré de la salle.

### **5. Affectation du résultat 2019 du budget communal**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'affectation du résultat pour le budget 2019:

#### **1. Résultat de la section de fonctionnement**

- Résultat de l'exercice 2019 :	excédent :	280 416.22 €
- Résultat reporté de l'exercice 2018 :	excédent :	358 888.05 €
- <b>Résultat de clôture à affecter :</b>	<b>excédent :</b>	<b>639 304.27 €</b>

## 2. Besoin réel de financement

### a. Section d'investissement

- Résultat de l'exercice 2019 :	déficit :	- 87 018.60 €
- Résultat reporté de l'exercice 2018 :	déficit :	- 96 291.88 €
- <b>Résultat comptable cumulé :</b>	<b>déficit :</b>	<b>- 255 515.49 €</b>

### b. Restes à réaliser

- Recettes d'investissement restant à réaliser :	64 540.00 €
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées	112 394.43 €
- <b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 47 854.43 €</b>

### c. Besoin de financement

- Solde section d'investissement	déficit :	- 255 515.49 €
- Solde des restes à réaliser		- 47 854.43 €
- <b>Total du besoin de financement</b>		<b>- 303 369.92 €</b>

La transcription budgétaire de l'affectation du résultat est la suivante :

**Report en fonctionnement** = Résultat de clôture (fonctionnement) – Besoin de financement  
**335 934.35 €** = 639 304.27 € - 303 369.92 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'affectation du résultat proposé par le Maire.

## 6. Vote du budget primitif communal 2020

### • **Vote du budget de fonctionnement**

Le Maire fait la présentation article par article des dépenses et des recettes de fonctionnement. Après discussions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget de fonctionnement du budget primitif 2020.

### • **Vote du budget d'investissement**

Le Maire fait la présentation article par article des dépenses et des recettes d'investissement. Après discussions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget d'investissement du budget primitif 2020.

- **Informations avec décision à prendre**

- **Informations**

**1. Tableau de permanence pour les élections**

TABLEAU DES ELECTIONS		
7H 30 – 11 H	11 H - 14H 30	14H 30 – 18 H
Dominique ARIAS Philippe SEVIN Bernadette BERGERON	Etienne DELOMIER Béatrice RUIZ Christiane RIOU	Philippe TEYSSONNEAU Stéphane DUPUIS Dominique FARGES
Nicolas CARREAU Xavier ZORRILLA		

LE SOIR : TOUT LE MONDE SERA PRESENT

**2. Protocole transactionnel**

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu un exemplaire du protocole transactionnel pour les ateliers municipaux signé par les diverses parties et donne le détail des remboursements suite au protocole transactionnel

<b><u>Remboursements suite au protocole transactionnel</u></b>							
	NEVEU	APAVE	ZARUBA	GOYON	SMABTP	Total remboursé	estimation de l'expert
Mur de soutènement	41 496,00 €	3 051,18 €	12 204,72 €			<b>56 751,90 €</b>	61 023,60 €
Sols ateliers et parking			9 427,58 €	11 600,00 €		<b>21 027,58 €</b>	42 852,65 €
							Frais d'expertises payés
Frais d'expertise	6 266,78 €	470,00 €	3 446,73 €		3 916,74 €	<b>14 100,25 €</b>	15 666,96 €
(Frais d'avocat payé par la commune = 11 256 €)							

Monsieur le Maire précise que c'est l'avocat qui se charge de récupérer les règlements que les parties ont décidé de payer.

- Questions diverses

M. SEVIN fait le compte rendu de la dernière réunion au SIAEPA

**Réunion levée à 21 HEURES**